



Cryptorchidie

L

e printemps ne va pas tarder à reverdir nos campagnes mais la cryptorchidie dont parle la presse depuis des semaines n'est pas une variété d'orchidée. Ce vocable signifie « testicule caché » : l'homme affligé par cette tare en possède bien deux, mais l'un reste invisible, n'étant pas descendu dans le scrotum. Cette malformation touche 2 à 4 % des enfants nés à terme... dont un dictateur : Adolf Hitler. Depuis 2016, l'affaire est connue du grand public grâce au *Sun* et à *Bild*. Des documents médicaux datés de 1923 attestent que le Führer n'avait pas de testicule droit. L'anecdote selon laquelle il l'aurait perdu en 1916 lors de la bataille de la Somme est aujourd'hui réfutée. Dans le documentaire *Hitler's DNA, blueprint of a dictator* diffusé en novembre dernier sur Channel 4 au Royaume-Uni, la vérité est sortie du puits grâce à la science. Le sang recueilli sur le sofa sur lequel Hitler s'est suicidé a été analysé. Les résultats démontrent qu'il souffrait d'une maladie génétique rare : le syndrome de Kallmann. Hitler aurait subi une puberté anormale et aurait pu être stérile. Outre sa cryptorchidie, il aurait pu être victime d'une malformation de l'urètre et peut-être même doté d'un micropénis !

S'il convient de se montrer prudent avec ces résultats, ceux-ci semblent corroborer les rumeurs qui couraient en Europe sur Hitler dès les années 1930. À partir de 1943, l'Office of Strategic Services (l'ancêtre de la CIA) considère le chef de l'Allemagne nazie comme un homosexuel refoulé et un coprophile impuissant, cependant, aucun document ne l'atteste. En conclusion, dire que Hitler est devenu dictateur pour compenser la honte ressentie face à ses anomalies génitales relève davantage de la tradition de l'injure à caractère sexuel que de la psychologie...



AFP

dans la mesure où ses tâches immédiates consistent à écraser le terrorisme, éliminer la corruption du gouvernement et du mouvement ouvrier et remettre l'économie sur pied. Ce devrait être un gouvernement nationaliste et anticomuniste [...]. Nous nous attendons à ce qu'il adopte une attitude amicale à l'égard des États-Unis».

Rogers, toutefois, ne veut pas reproduire les mêmes erreurs qu'au Chili : le soutien états-unien aux putschistes avait été trop explicite et les photos, sorties clandestinement du pays, montrant des opposants internés dans des stades avaient glacé l'opinion occidentale. Les coups qui seront portés contre les

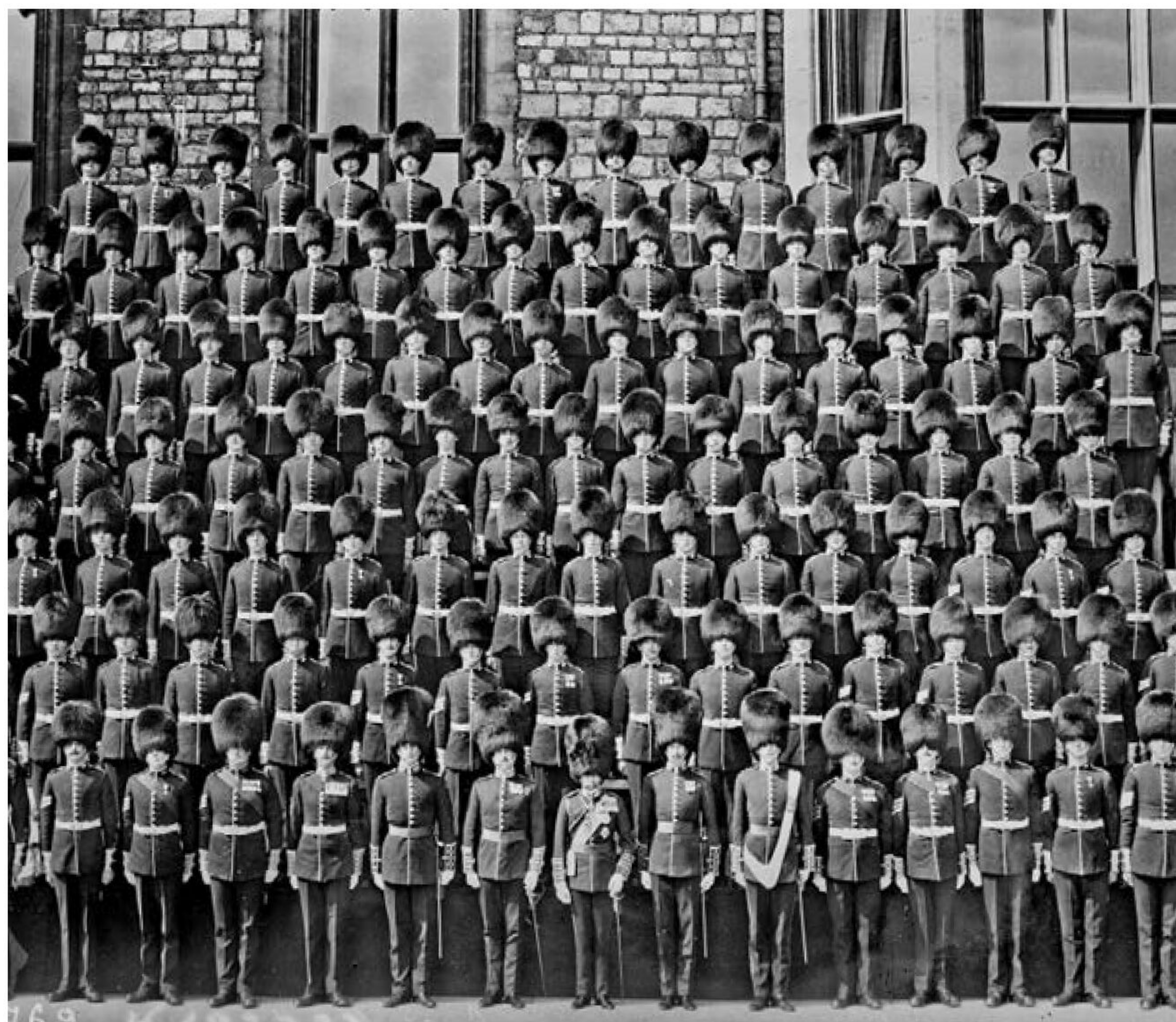
«terroristes, mais aussi les syndicalistes dissidents et leurs partis» seront «très durs», signale Rogers dans un autre mémo, et «[il] est quasi certain que le gouvernement militaire argentin va violer les droits de l'Homme, ce qui ne manquera pas de susciter des critiques [et] des pressions au sein de l'opinion publique américaine et du Congrès [...]. Cependant, la reconnaissance du nouveau régime ne devrait pas poser de problème. En accord avec nos pratiques habituelles, nous attendrons [qu'il] ratifie son contrôle effectif de la situation, puis nous le reconnaitrons, si possible après que plusieurs États latino-américains l'aient fait». **JEAN-BAPTISTE THOMAS**

De l'utilité des grands-mères !

Société. Ce 1^{er} mars, on fête les grands-mères. Et elles le méritent, tant elles ont joué un rôle clé dans notre évolution. Le genre humain partage avec les cétacés et quelques rares mammifères une spécificité : les femelles ayant passé l'âge de la procréation ne sont pas abandonnées par le groupe. Quel en est l'intérêt adaptatif ? Il est double. D'après l'anthropologue Kristen Hawkes, qui a vécu chez les Hadza de Tanzanie (*ci-dessous*), ces grands-mères apportent par leur travail 30 % des ressources nutritionnelles à la communauté. De plus, en déchargeant les mères du soin des enfants, ces aînées participent à la dynamique démographique du groupe. Ces données ont été corroborées par deux études menées à partir des registres paroissiaux, entre 1731 et 1895 en Finlande et sur la période 1608-1799 au Canada : elles montrent que la proximité des grands-mères a eu un impact direct sur le nombre de naissances. Les grands-mères auraient ainsi contribué au succès évolutif d'*Homo sapiens*. ■ SOPHIE A. DE BEAUNE



SCIENCE PHOTO LIBRARY/SCIENCE SOURCE / BOYD E. NORTON



GALLICA/BNF

Fixe Tous les souverains britanniques assument le rôle honorifique de colonel en chef du régiment, comme ici George V (au centre de la première rangée), en 1926.

Les grenadiers d'Albion

Symboles de la monarchie britannique, les *Grenadier Guards* ont une histoire intimement liée à celle de leurs souverains. Les premiers hommes rassemblés au service du roi l'ont été à l'étranger, autour de Charles II, alors en exil aux Pays-Bas espagnols durant l'interrègne anglais (1649-1660). Une fois de retour en Angleterre, Charles II fusionne ce régiment avec un autre dans l'intention de créer le 1^{er} régiment de garde à pied au sein de la *Household Division*, inspiré de ce qu'il a observé dans d'autres pays européens et ayant pour mission de protéger le roi et son pouvoir. Cette nouvelle institution considérée comme la première unité permanente de

l'armée britannique moderne s'illustre également sur de nombreux champs de bataille. L'appellation *Grenadier*, d'abord réservée à l'élite des soldats, s'étend par proclamation royale après la bataille de Waterloo en 1815 à l'ensemble du régiment, désormais appelé *Grenadier Guards*, calqué sur la garde impériale de Napoléon 1^{er}. Depuis le règne d'Édouard VII (1901-1910), tous les souverains britanniques assument le rôle honorifique de colonel en chef du régiment, comme George V (*photo*). Aujourd'hui postés autour des résidences royales tout en continuant de participer à des opérations militaires, les *Grenadiers* sont reconnaissables à leur bonnet noir en poil d'ours et aux boutons de leur tunique, disposés à intervalles réguliers. THOMAS LIÉNARD

L'opération « Attila » déstabilise l'OTAN

Diplomatie. EN 1974 déjà, l'OTAN manquait de voler en éclats...

« **S** cénario cauchemardesque pour l'OTAN », « l'Alliance atlantique au bord de la rupture »... Le *New York Times* et le *Times* de Londres sont alarmistes sur ce qui vient de se passer entre la Turquie et la Grèce, deux membres de l'organisation. Les quotidiens français soulignent le caractère inédit et dangereux d'un affrontement armé entre alliés occidentaux et craignent une guerre gréco-turque en mer Égée avec le risque d'un embrasement.

Le coup des colonels

Le 15 juillet 1974, un coup d'État est mené par des ultranationalistes chypriotes grecs, avec l'appui de la dictature des colonels en Grèce, contre le président chypriote



Partition La dictature grecque orchestre un coup d'État à Chypre, provoquant une intervention d'Ankara (photo) justifiée comme une protection de la communauté turque de l'île.

Makários. Il vise à rattacher Chypre à la Grèce. Le 20 juillet, l'armée turque envahit Chypre sous le nom de code « Attila ». Cette intervention est justifiée par la Turquie au nom du traité de garantie de 1960, qui lui donne le droit d'intervenir pour protéger la communauté turque de l'île. Un premier cessez-le-

feu intervient le 22 juillet, mais le 14 août, une nouvelle offensive permet à la Turquie de contrôler environ 40 % du nord de l'île, zone économiquement stratégique.

Le bilan est lourd : des milliers de morts et disparus et près de 180 000 Chypriotes grecs déplacés vers le sud de l'île. La ligne du cessez-

le-feu divise Chypre en deux entités et la Grèce quitte la structure militaire de l'OTAN jusqu'en 1980, considérant que « cet organisme était incapable d'empêcher deux de ses membres d'entrer en conflit ». La crise met fin à la dictature des colonels en Grèce et conduit au retour de la démocratie.

Mais cet accroc dans le tissu de l'Alliance a laissé des traces. Cette crise a révélé une faiblesse structurelle de l'organisation, conçue pour faire face à un ennemi extérieur, non pour gérer un conflit entre ses alliés. En 1965, Kissinger avait prévenu : « Aucune alliance ne peut concilier parfaitement les objectifs de tous ses membres. Toutefois, la condition minimum de son efficacité est que ses exigences ne soient pas contraires aux aspirations les plus profondes d'un ou de plusieurs des partenaires. »

■ LAURENT LEMIRE



Maroc 1956 : du protectorat à l'indépendance

Le 2 mars 1956, la France acte la fin du protectorat instauré sur le Maroc en 1912. Le sultan, descendant des Alaouites – la dynastie issue du Prophète qui règne sur le pays depuis le XVII^e siècle –, est mis sur le trône en 1927 par le *makhzen* (l'appareil du pouvoir royal) et les Français. Le sultan est un allié essentiel du protectorat jusqu'à la Seconde Guerre mondiale. Séduit par le jeune parti de l'Istiqlal (« indépendance »), il donne des gages aux nationalistes sans rompre avec le système colonial, tout en renforçant son autorité. Cette

position intenable lui vaut d'être destitué en 1953 avec l'appui de membres de l'élite marocaine, puis exilé par le gouvernement français à Madagascar, tandis qu'émeutes et attentats ensanglantent le pays. Devant le risque d'un soulèvement nationaliste menaçant les intérêts de l'Hexagone et le pouvoir du sultan, la France signe en 1955 une déclaration liant l'indépendance au retour de celui qui va devenir roi sous le nom de Muhammad V, qui sera triomphalement accueilli au Maroc. ■ VÉRONIQUE DUMAS